Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 648

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

De la propagande au conditionnement

objectifs idéaux et la situation actuelle; un examen vraiment scientifique s'impose donc. On note à ce propos que la nouvelle Agence internationale de l'Energie atomique se propose d'instituer une section des relations publiques qui comprendra deux fonctionnaires et deux secrétaires. Le caractère très particulier de la responsabilité assumée par ceux qui sont appelés à renseigner le public sur les questions atomiques semblerait justifier une formation spéciale très poussée.

AUTORITÉS: TRÈS ABSORBÉES...

En qui avoir confiance dès lors? Les hommes politiques, les autorités? Pas davantage! Lisez plutôt:

Enfin, si l'on considère la position des dirigeants et des autorités, il y a peu d'espoir qu'une forme auelconque d'action ou d'éducation sur le plan de la santé mentale amène une modification générale de leurs attitudes, car ces hommes sont nécessairement absorbés par l'effort qu'ils doivent faire pour s'adapter à un monde en voie de transformation constante. Cependant, on pourrait faire beaucoup en améliorant la compréhension entre les savants et les autorités. Il faut que les autorités comprennent qu'il n'entre pas dans le rôle du savant d'énoncer des jugements de caractère psychologique ou moral sur des problèmes scientifiques, et qu'en demandant aux hommes de science d'exprimer de tels jugements on les met dans une situation impossible. De leur côté, les savants doivent comprendre la position des autorités, placées, comme elles le sont souvent, devant la nécessité de prendre une décision précise sur la base de faits pour le moins équivoques, dont elles ne comprennent pas toujours parfaitement la signification et dont elles ont par conséquent tendance à se méfier.

Voilà quelques lignes qu'il serait difficile d'écrire aujourd'hui en Suisse alors que les parlementaires s'apprêtent à trancher souverainement de la question de Kaiseraugst!

POINT DE VUE

... comme la lune

Deux explications possibles: a) ils sont, de bas en haut, ou emploient des gens à ce point *incompétents* qu'aucune garantie de travail techniquement correct ne peut leur être demandée; b) les raisons premières et dernières du choix des sites n'ont rien à voir avec la géologie mais tout avec d'obscures et hasardeuses magouilles économico-politiques.

Examen fait, en compagnie de géologues compétents et connaissant bien les régions concernées, des projets de forages d'exploration concoctés par la CEDRA près de Travers (NE) et la Heutte-

Frinvilier (Les Coperies, JB), il apparaît à l'évidence que la CEDRA se fout du monde. Les conditions hydrogéologiques présentées par les sites en question sont à ce point peu favorables au stockage de déchets radioactifs que le dernier des derniers étudiants en géologie aurait tôt fait de s'en rendre compte. Ne s'en rendrait-il pas immédiatement compte qu'il se ferait botter le cul à la vitesse de la lumière et se verrait conseiller aussi sec d'aller vendre plutôt des glaces et des sucettes.

Comment, alors, la CEDRA a-t-elle pu inclure ces régions dans sa liste de sites à explorer? Mystère.

Selon un géologue: c'est incroyable, c'est incompréhensible; si c'est partout comme ça, le stockage des déchets dans ce pays va être un beau merdier... A signaler: près de Travers, une mine d'asphalte; près de la Heutte, une grosse cimenterie. Tiens. Dans cette dernière région, une rumeur, déjà: un site de stockage permettrait à la cimenterie de ne pas supprimer une centaine d'emplois...

Moralité: s'il faut stocker définitivement des déchets nucléaires en Suisse — et on ne voit guère comment l'éviter — mieux vaut laisser alors l'affaire aux mains de techniciens opposés à l'électronucléaire. Eux, au moins, s'obligeront à trouver les solutions les moins hasardeuses et, par trouille et par rage, fourniront un boulot techniquement correct.

Les autorités fédérales, partie prenante de la CEDRA, devraient comprendre qu'il n'y a pas grand-chose à attendre — sinon des solutions au rabais — des branquignols actuels de la CEDRA.

Second exemple de technocratisme bobet.

L'officialité agricole neuchâteloise a décidé de lutter contre les pullulations de campagnols à coups de toxiques chimiques, en l'espèce un anticoagulant dérivé de la coumarine. Le truc, pas subtil pour un rond, dans la pure ligne de l'agrochimie épaisse, sera peut-être efficace à court terme. Ne serait-ce que parce que tout indique qu'apparaîtront des toxicorésistances, le moyen est condamné pour le long, voire le moyen terme déjà. Par ailleurs, aucune étude, absolument aucune étude sérieuse des applications déjà faites n'a été entreprise. Pire, les études déjà réalisées — principalement à Changins — sur la biologie et le comportement des campagnols ont été ignorées ou écartées. Bref: la précipitation habituelle, les visées à court terme habituelles, le merdier habituel.

Tout cela n'empêchera probablement pas d'autres cantons de foncer tête baissée dans le même bourbier.

On vit une époque passionnante.

Gil Stauffer